



N°2024 /MSJE/CAB

Ouagadougou, le 14 MAI 2024

COMMUNIQUE

Le Ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi communique :

Dans le cadre du Protocole de Financement Commun (PFC) pour la mise en œuvre de l'Appui à la Politique Sectorielle de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels (APOSE-EFTP), dont l'objectif global est d'« améliorer la disponibilité et l'employabilité des ressources humaines », le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA), offre des bourses de formation modulaire qualifiante de courtes durées au profit de mille quatre (1004) jeunes issus des milieux défavorisés au titre de l'année 2023. Les formations seront assurées par les Centres de Formation Professionnelle figurant dans le tableau ci annexe

A cet effet, un appel à candidature est lancé pour le recrutement de mille quatre (1004) jeunes bénéficiaires dans les métiers cités dans le tableau en annexe.

Les personnes intéressées doivent remplir les conditions suivantes :

- ✓ être de nationalité burkinabè ;
- ✓ être âgées (hommes et femmes) d'au moins 15 ans et d'au plus 35 ans au 31 décembre 2024 ;
- ✓ être issues de milieux défavorisés et/ou personnes vivant avec un handicap ;
- ✓ accepter les conditions de formation édictées par les centres de Formation ;
- ✓ être aptes à suivre une formation professionnelle ;
- ✓ être de bonne moralité.

Période et lieux de dépôts

Les dossiers de candidature sont reçus tous les jours ouvrables du 20 mai 2024 au 14 juin 2024 de 8h à 15h 30 minutes dans toutes les Antennes Régionales du FAFPA sises aux Guichets Uniques des Fonds du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi (chefs-lieux des régions) et à l'Antenne Régionale du Centre sise au siège du Fonds à Ouagadougou.

NB : Chaque candidat doit déposer son dossier de candidature dans la région abritant le métier qu'il a choisi.

Conditions de candidature et de formations :

❖ **La composition des dossiers**

- ✓ une demande manuscrite non timbrée adressée au Directeur Général du FAFPA précisant les coordonnées téléphoniques du candidat et d'un de ses parents ou tuteur, tout en indiquant de façon précise le métier choisi (modèle type) ;
- ✓ une photocopie non légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
- ✓ une photocopie non légalisée du document d'identité burkinabè (CNIB, Carte consulaire ou Passeport) ;
- ✓ une photocopie non légalisée du diplôme/titre ou l'attestation du niveau d'étude requis ;
- ✓ un certificat d'indigence délivré par les services compétents (services de l'action sociale ou mairies) ;
- ✓ une photocopie non légalisée du document attestant le handicap pour les personnes en situation de handicap ;
- ✓ une lettre d'engagement signée par le candidat à suivre intégralement la formation (modèle type) ;
- ✓ une fiche individuelle de formation dûment remplie (A retirer gratuitement auprès des Antennes Régionales du FAFPA).

❖ **Les conditions de formation et de prise en charge :**

- ✓ les formations se dérouleront dans les Centres de Formation Professionnelle ci-dessous indiqués **en régime externat** ;
- ✓ les frais de formation sont pris en charge par le budget du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA). **Toutefois, les frais de transport, d'hébergement et de restauration sont à la charge des bénéficiaires** ;
- ✓ aucune prorogation de bourses n'est possible au terme de la session de formation.

Contacts des Chefs d'Antenne pour les informations complémentaires

ANTENNES REGIONALES	CONTACTS
BOUCLE DU MOUHOUN	70 08 92 00
CASCADES	70 08 92 05
CENTRE	70 08 91 94
CENTRE-EST	70 08 92 07
CENTRE-NORD	70 08 91 98

CENTRE- OUEST	63 49 39 62
CENTRE-SUD	60 20 85 85
EST	71 8776 69
HAUTS-BASSINS	70 08 91 95
NORD	60 20 89 89
PLATEAU CENTRAL	70 08 92 01
SAHEL	51 15 31 31
SUD-OUEST	70 08 92 04

Le Ministre des Sports, de la Jeunesse de l'Emploi sait compter sur la forte mobilisation des Jeunes.

**Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général**



Loé Adama TRAORE

Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Jeunesse et des Sports

Liste des métiers et des centres de formation par Région

N°	Régions	Métiers par région	Centres de formation professionnelle retenus et contacts	Contacts téléphoniques du centre de formation	Durée de la formation en jours	Prérequis	Lieu de la formation	Effectifs par région
1	Boucié du Mouhoun	Fabricant et distributeur d'intrants biologiques et de biofertilisants	CPR-KODOUGOU	70 31 05 47 62 44 87 24	18 jours	Sans niveau	SND de Badala	35
		Technicien en énergie hybride	Lycée Professionnel régional NAZI BONI de Dédougou	70 69 06 97	21 jours	Savoir lire et écrire	Lycée Professionnel régional NAZI BONI de Dédougou	35
2	Cascades	Transformateur de fruits et produits forestiers non ligneux	ENAFAMA Matourkou	70 41 46 07 75 36 51 21	28 jours	CEP	Direction Régionale de l'agriculture et des ressources animales de Banfora	35
		Aviculteur	ENESA	76 48 18 94 68 23 53 57	30 jours	Sans niveau	Direction régionale des ressources animales de Banfora	35
3	Centre	Technicien en énergie hybride	Centre de Formation Professionnelle HIADON	76 20 67 44 70 65 82 32	30 jours	3 ^{ème}	Centre de Formation Professionnelle HIADON Ouagadougou	70
		Piombier Sanitaire	Lycée Privé des Techniques Appliquées (LTA)	25 41 43 70 70 72 60 29 79 85 79 02	29 jours	3 ^{ème} ou le BEPC	Lycée Privé des Techniques Appliquées (LTA)/Ouagadougou	70
4	Centre-Est	Soudeur métallique	CEFPO	71 87 76 65 70 26 96 98 66 86 37 22	30 jours	Savoir lire et écrire	Centre régional de formation professionnelle de Tenkodogo	35
5	Centre-Nord	Mécanicien à deux roues	Centre régional de formation professionnelle de KAYA	01 90 76 94 74 96 04 20	35 Jours	Savoir lire et écrire	Centre régional de formation professionnelle de KAYA	35